

LES ORIGINES DE LA MONNAIE

par Michel GRUET

LE TROC

La monnaie, qu'elle ait une valeur réelle (or, argent) ou conventionnelle - billets, cauris, pierres de Yap, wampum (+) - a été longuement précédée dans son usage par le troc : échange d'objet contre objet, échange d'objet contre service (1). Le troc semble inné chez l'homme ; les jeunes enfants le pratiquent, peut-être spontanément. Il serait intéressant de savoir si les singes supérieurs font des échanges autres que fortuits ?

Ce premier mode de commerce occupe dans le temps toute la Préhistoire et la majeure partie de la Protohistoire. A partir de l'époque néolithique le développement de l'agriculture a dû augmenter naturellement les pratiques de troc. En effet, le chasseur paléolithique pouvait ne tuer que ce qui était nécessaire à sa subsistance et à celle de ses proches, ménageant ainsi le précieux gibier comme le faisaient récemment les derniers primitifs. L'agriculteur subit les variations météorologiques en mal comme en bien et une année favorable peut lui donner une surproduction. Pour ne pas laisser perdre cet excédent il sera conduit soit à le donner généreusement ce qui lui vaudra, théoriquement, une haute considération, c'est alors le potlach (+), soit à le troquer en augmentant ainsi la variété de ses biens. Actuellement, le troc est encore abondamment pratiqué, non seulement sur les cours de récréation, mais surtout dans les pays dits non occidentalisés. Bien que les achats se règlent alors en produits très divers, puisque la seule condition est l'acceptation par le partenaire, il se crée parfois des unités qui peuvent rester fictives. C'est ainsi que la fille de tel nomade sera réputée valoir tant de chameaux même si l'heureux prétendant la paye en moutons et en mil. C'est ainsi que dans l'Iliade, aux jeux funèbres célébrés en l'honneur de Patrocle, il y a pour récompenser le vainqueur de la lutte : "un grand trépied allant à la flamme qu'entre eux les Achéens estiment à douze boeufs, et pour le vaincu une femme experte en maints travaux qu'ils estiment à la valeur de quatre boeufs". Une telle façon d'apprécier une valeur par un nombre d'unités semblables est déjà un premier pas vers l'unification monétaire.

Il est évidemment plus facile de compter que de mesurer, et les unités naturelles vivantes furent très probablement les premières. De la bête vivante on serait passé à une portion conservée de l'animal, sa peau tannée ; nous en reparlerons.

LES HACHES À DOUILLE, PREMIÈRES PRÉ-MONNAIES ?

En Europe Occidentale la première standardisation de l'objet d'échange apparaît probablement à la fin de l'âge du Bronze. On trouve alors, dans des cachettes enterrées, des haches à douille creuse en bronze d'un type particulier : en forme de coins, de section quadrangulaire (fig. 1.). Bien qu'il existe des haches à douille fonctionnelles, celles de ce type spécial dit "armoricain" n'ont jamais été utilisées ; leur tranchant n'est jamais aiguisé et, du reste, l'épaisseur du métal y est si mince qu'un affutage les fragiliserait à l'ex-

trême. On a, depuis longtemps, pensé qu'il s'agissait de monnaies et leur valeur serait celle du poids de métal utilisable par refonte. En faveur de cette hypothèse, outre la fragilité susdite des tranchants, on a pu avancer la quasi uniformité de volume et, à un moindre degré, de poids d'un "type moyen" de ces haches à douille armoricaine, dit de Trehou. On a cru reconnaître aussi l'existence de sous multiples. Pour Ch. Renard le type principal (type moyen de J. Briard) aurait un poids de 285 à 307 gr. le premier sous multiple (le type de Couville) (fig. 2) en serait le quart avec 76 à 82 gr. et le second sous multiple (type de Maure) avec 36 à 37 gr. en serait le huitième. J. Briard, sans pour autant nier l'existence de haches monnaies, a fait la critique de cette "schématisation quelque peu simpliste" en montrant : l'existence de grands modèles type Brandivy atteignant 500 gr., celle de variantes "sur-moyenne" (Dahouet) et "sous moyenne" (Plurien), l'existence enfin de grandes variabilités de poids dans le "type-moyen" lui-même. La standardisation n'était donc pas absolue et les unités assez floues ou dissemblables selon les régions. Toutefois les insuffisances de poids pouvaient être rachetées par addition de lamelles métalliques enfoncées à force dans la cavité du coin ; on en connaît quelques exemples, au Musée d'ANGERS, entre autres, où une hache à douille, de provenance malheureusement inconnue, est bourrée de déchets de bronze.

LES MÉTAUX PESÉS

A partir du moment où l'objet d'échange est d'une matière homogène telle qu'un métal et non plus un objet manufacturé composite, le poids prend toute son importance comme valeur et la balance doit exister. A Brecy sur Aisne on a trouvé plusieurs kilos de fragments d'objets de Bronze, dont des haches à douille, et chacun des morceaux dont la brisure avait été faite intentionnellement avait un poids sensiblement uniforme ce qui semblerait faire croire que l'on pouvait s'en servir comme monnaie courante. En Italie, les cachettes de Narni (Ombrie) et de Bologne (Emilie) ont livré des masses d'objets de bronze fragmentés, dont des haches. Les poids de ces morceaux se raccordaient entre eux dans un système duodécimal. Les balances n'ont pas été identifiées (à ma connaissance) dans le monde de l'Age du Bronze occidental, mais elles étaient certainement en usage puisque des poids existent, en particulier dans les palaffites (+) de cette époque où ils sont de plomb et munis d'un anneau de suspension (fig. 4). Les poids de certains d'entre eux ont une correspondance assez précise avec la "mine égyptienne" (+) (618 gr pour le spécimen d'Onnens, lac de NEUCHATEL) et la "mine phénicienne" (727 gr pour celui de WOLLISHOFEN). En Egypte la balance est attestée dans la Vème dynastie 2480. On en parle dans les récits homériques vers 1300. Une tablette de Cnossos (Crète) en figure une et une tombe de l'acropole de MYCENE en a donné un modèle miniature en or, datant de 1550.

En Mésopotamie ancienne l'emploi des métaux pesés était commun pour les achats. Ce fut d'abord le cuivre qui fut utilisé puis, après 2500, l'argent. Certaines inscriptions nous donnent des prix. Vers 2280 en Addad la pyramide de Manishtousou (+) (au Louvre) nous indique un poids de 2 gr d'argent pour obtenir un volume d'un litre actuel d'huile et 166 gr pour un esclave. Vers 1600 le roi sumérien d'Ourouk Singashid essaie d'établir un cours forcé où le "sicle" (8 gr d'argent) pouvait payer 300 litres d'orge ou 12 livres de laine ou 12 litres d'huile. En Assyrie et en Cappadoce, pour la même époque, c'est en plomb que les prix étaient évalués le plus communément. Flavius Arrianos, vers 105 après J.C., écrit dans son Périple que "les Ethiopiens se servent d'orichalque (+) comme parure et le coupent en morceaux pour leur tenir lieu de monnaie".

LES LINGOTS PEUX

Des métaux moins précieux que l'or et l'argent, donc plus encombrants à valeur égale, furent employés dans le monde méditerranéen sous la forme de lingots

approximativement standardisés. L'un des aspects les plus curieux présentés par ces masses métalliques est celui de grandes plaques de bronze de près d'un mètre de long dont les quatre coins sont étirés en forme de pattes (fig. 5). L'ensemble ressemble étrangement à une dépouille étalée de mouton écorché et l'on peut se demander si l'on n'a pas voulu copier ainsi des liasses de peaux tannées qui servaient aussi de moyen d'échange au Moyen Orient et en Crète même dont les corroyeurs étaient déjà réputés. Il y a peu, la peau de loutre était l'unité monétaire des Indiens de Colombie Britannique. La répartition de ces peaux de métal correspond bien au monde créto-mycénien : 21 de ces lingots ont été trouvés à Haghia Triada en Crète, 1 à Mycène, 5 en Sardaigne à Ilix, 1 en Sicile près Girgenti, 17 en Eubée, 1 à Chypre (+) et plusieurs à mi-distance entre cette patrie du cuivre et la Crète dans l'épave du cap Gelydonia (côte sud de la Turquie d'Asie - pointe ouest du golfe d'Adalia). On en a, de plus, des figurations sur une tablette de Cnossos (Crète) ; on les voit aussi sur une fresque égyptienne de Thèbes, peinte sur la tombe d'un ministre de Thoutmès II (1501 - 1447). Elles sont là parmi des vases crétois apportés, en cadeaux ou tribut, par des personnages au costume également crétois. On voit encore un de ces lingot porté à bras par un petit personnage de bronze trouvé à Kourion en Chypre (fig. 7). Leur poids, 27 à 37 kg, les a fait assimiler au talent babylonien léger utilisé aussi, un moment, en Egypte (2). A Haghia Triad deux des lingots différent nettement des autres par leur poids, mais en représentent l'un la moitié, l'autre le quart : ce sont des sous-multiples. Ces plaques portent des estampilles qui sont des lettres du "linéaire A" (+) et aussi des signes parmi lesquels il y a une balance et la double hache dite bipenne symbole sacré, créto-mycénien ; par excellence (fig. 6).

LES BIPPENNES MONNAIES

La hache bipenne ou à double tranchant, soit fonctionnelle (fig. 8), soit symbolique et votive car elle est assimilée à la foudre et au dieu qui la commande, a connu une grande vogue dans les régions égéennes. Ces haches essayèrent un peu en Italie, en Sardaigne, aux Baléares, en Corse où on en a trouvé un moule près Sartène. Plus au Nord en France et Grande Bretagne elles sont très rares et souvent de provenance douteuse. Par contre on rencontre en Europe centrale un type voisin de forme, mais plus allongé et surtout non fonctionnel, car le trou central est trop étroit pour un manche quelconque et admet tout au plus une corde de suspension (fig. 9). Parmi ces lingots bipennes, qui sont tous de cuivre pur, celui de Börssum en Brunswick pèse exactement, comme le poids de plomb de la palaffite d'Onnens, une mine éginète de 616 gr. Celui de Flonheim avec 1240 gr. égale deux mines ; celui de Locras (palaffite du lac de Bienne) avec 3040 gr., cinq mines ; celui de Pymont avec 910 gr. une mine et demie. Une vingtaine d'autres ne sont pas des multiples aussi convainquants, néanmoins on peut tenir ces lingots pour monétaire au sens large. Il y a deux exemplaires français de Nohan (Indre) et de St Nicolas les Citeaux (Côte d'Or) (fig. 10). Ces formes ont perduré jusqu'à la basse époque romaine en Serbie, au Hanovre, en Irlande. Elles sont alors en argent et l'unité est la livre romaine de 327 gr.

LE FER

Le fer, d'abord météorique, resta de ce fait un métal précieux pendant assez longtemps, en Egypte en particulier. Dès son industrialisation, les lingots de ce métal prirent une forme très particulière : celle de prisme à section mais dont les extrémités s'effilent longuement en pyramides aigues (fig. 13 - 14).

Au palais de Korsabad près Ninive (construit par Sargon II en 706) c'est une masse d'une dizaine de tonnes du nouveau métal qui était façonnée en multiples lingots de ce type (fig. 13). Ce modèle va curieusement perdurer jusqu'à l'époque romaine. Chez nous, les Gaulois d'avant la conquête utilisèrent ce conditionnement. Au plus près, on a trouvé de tels lingots en Loire-Atlantique près

de Guérande (fig. 14) et près de Chateaubriant. Malgré cette étonnante durée, à l'unification de forme ne correspond pas d'unification de poids ; on ne peut donc les tenir pour des pré-monnaies. Il n'en est pas de même pour les petites oboles.

LES OBOLES GRECQUES

En Grèce, le fer fut utilisé comme unité pour des achats de faible valeur sous la forme étrange de broches à rôtir : longues tiges minces de section carrée, effilées à un bout, aplaties et percées d'un trou à l'autre (fig. 12). Ces broches s'appelaient, obélos, d'où vient le mot obole. En dérive aussi le mot obélisque car Οβελίσκος diminutif d' Οβελός , soit petite broche, fut le nom attribué ironiquement par les Grecs aux gigantesques monolithes égyptiens dressés devant les temples. Six oboles, donc six broches valaient une drachme. Pour réaliser en pratique une drachme, il fallait assembler six oboles, ce qui se faisait en passant une poignée métallique dans les trous qui perforaient les têtes de ces broches de fer (fig. 11). On comprend alors pourquoi le mot drachme veut dire "poignée". Des coulants empêchaient le balancement anarchique des oboles pendues à la poignée. Les broches avaient un caractère sacré ; elles étaient utilisées pour rôtir les viandes des sacrifices offerts aux dieux (fig. 11 b et 12 b) et, à la maison même, tout utilitaires qu'elles fussent, elles participaient à la valeur sacrée du foyer domestique. Ces faisceaux furent trouvés nombreux dans les tombes étrusques du VII^{ème} siècle (fig. 11). En Gaule on en a trouvé dans la Saône à Chalon puis dans la tombe à char gauloise de Somme-Bionne (Marne). A la veille de la conquête romaine les gaulois des Alleuds (Maine et Loire) utilisaient des broches (isolées) en tous points semblables au modèle grec.

CREATION DE LA MONNAIE

Aristote (384-322) attribue l'invention de la monnaie à Phidon, roi de l'île d'Egine, entre Athènes et le Péloponèse, vers 860. Ce prospère "tyran" (+) qui a établi, un moment, son égémonie sur presque tout le Péloponèse aurait ordonné que pour être remplacées par des monnaies d'argent frappées de la tortue de mer (fig. 42), les oboles de fer soient retirées de la circulation et déposées dans le temple d'Héra en Argos. Le plus extraordinaire c'est que les fouilles d'une mission américaine aient effectivement détérré des faisceaux de broches dans le "Heraion" (+) d'Argos. En dépit d'Aristote il semble bien que Phidon ne soit pas le génial créateur du numéraire dont se glorifiaient les éginètes : la monnaie avait été créée ailleurs et même à une date postérieure au règne de Phidon. En Crète minoenne, à Cnossos en particulier et à Inkoni, si l'on en croit P. Waltz que je cite, on utilisait "de petits disques d'or ou d'argent dont la valeur était avec celle du métal vulgaire dans un rapport déterminé. La balance, déjà en usage, pouvait servir à calculer le prix d'une masse de ces disques ; mais parfois aussi on gravait sur les rondelles des signes d'écriture qui en spécifiaient le montant :-le principe de la monnaie était inventé".

Le principe certe ! mais la plus ancienne monnaie véritable semble (pour le moment) avoir été créée en Anatolie, plus précisément à Gordion en Phrygie. Un peu plus tardive peut-être, les petites pièces de Lydie sur la côte ouest du promontoire anatolien sont, pour les plus anciennes, un peu antérieures aux monnaies d'Egine. Sur ces rivages, à Ephèse, de nombreuses monnaies d'electrum (+) ont été trouvées dans les fondations du temple d'Artemis, édifice réputé pour être une des sept merveilles du monde antique. Elles y étaient mêlées à de petits disques de ce métal qui ne portaient aucune image ce qui nous donne le lien avec les micro-lingots de Cnossos évoqués plus haut. Une courte phrase inscrite sur une monnaie primitive de cette région : " ΦΑΕΝΟΞ ΕΜΙ

ΞΗΜΑ " - "De Phanès, je suis le signe" a pu faire penser que ce seraient d'importants marchands, dont ce Phanès, qui auraient mis leur marque sur des disques pesés créant ainsi la monnaie (3). On a imaginé aussi que ce pouvaient être des fonctionnaires qui pour payer aisément mercenaires et ouvriers auraient inventé cette méthode ? Quoi qu'il en soit, le système fut immédiatement monopolisé par les monarques et, toujours en Lydie, le célèbre Crésus (561-546 av. J.C.), auquel on a attribué, comme à Phidon cette invention, trouva dans les pépites d'or du fleuve Pactole le métal pour battre monnaie. Ces deux noms propres sont restés synonymes de richesse.

Ces premières monnaies anatoliennes étaient toutes, systématiquement concaves sur une face alors que les monnaies plus tardives sont, sauf accident (4), biconvexes ou plates. La face convexe portait en relief positif le dessin qu'y avait imprimé la pression contre la gravure en creux du coin dormant. Mais la face concave ne présentait que l'impression de la tête d'un ou deux poinçons dont les coups avaient refoulé le métal dans le coin dormant inférieur (fig. 44).

Non loin d'Ephèse, le port de Phocée avait ses monnaies dont la face convexe portait les "armes parlantes" de la ville : un phoque ($\varphi\omega\kappa\eta$ - fig. 43). C'est la Phocée que partirent les grecs fondateurs de Marseille.

Le monnayage gaulois.

Les Phocéens qui créèrent la colonie de Marseille, Massilia, en 600, apportèrent avec eux leur numéraires d'argent puis, sur place, continuèrent à battre monnaie. Le trésor d'Auriol, à 30 km au NE, comportait 2 000 à 3 000 pièces d'argent grecques de type archaïque. Ces pièces sont, en partie, des importations de Phocée (monnaies au Phoque), d'Egine, de Velia, colonie de Lucanie (monnaie au Lion), de Lesbos (à la tête de nègre) mais, en grande partie, aussi, la fabrication locale grâce à l'importation de l'argent espagnol de Tartessos (Cadix).

Ce qui pour nous est le plus intéressant c'est qu'il y a dans ce trésor quelques monnaies qui sont manifestement des interprétations celtiques de monnaies grecques (fig. 19 b et 20 b). Les gaulois du voisinage frappaient déjà monnaies vers 480, à l'imitation de leurs voisins grecs : imitations très libres avec une stylisation poussée. Ultérieurement Marseille continua d'émettre des types variés tels que l'obole au crabe, des profils d'Artémis, d'Apollon, puis la légende MASSA... pour MASSALIA apparaît au milieu du Vème siècle (fig. 26 a) et le monnayage se continue, sans dégénérer beaucoup, jusqu'à la prise de Marseille par les troupes de Jules César en 52. Mais la Gaule avait déjà eu largement le temps d'être en totalité gagnée par la contagion monétaire. Chaque peuplade avait sa monnaie inspirée très librement de modèles grecs dont la trace se dilue dans des stylisations parfois malhabiles mais le plus souvent fort belles, toujours très loin de la rigueur figurative classique.

Certaines pièces transmises par Marseille venaient de la mère-patrie, d'autres directement des colonies. Si Marseille a influencé ses voisins immédiats : Tricores, Segobriges, Longostalètes (5) et a essaimé quelques monnaies jusqu'en Bretagne et ses trésors jusqu'à la Saône, ce sont les colonies d'Espagne, Ampurias et surtout Rhoda (fig. 21 - 22) qui ont influencé le numéraire d'Aquitaine et languedocien.

Dans la moitié nord de la France les divers types de monnaies gauloises dérivent le plus souvent des statères d'or émis en grande quantité vers 350 par Philippe de Macédoine (fig. 31). Ce type ne semble pas être venu de Marseille ou par Marseille. Il est possible que les modèles aient été ramenés après l'expédition d'un "brenn" (+) gaulois qui, avec ses brandes, ravagea la Macédoine et une bonne partie de la Grèce, avant d'être stoppés au pillage de Delphes en 279. On a émis aussi l'idée que ces "Philippes" aient été ramenés par des mercenaires gaulois à la solde de princes grecs. La plupart des monnaies du NO français en dérivent mais, comme tout monnayage gaulois, elles s'écartent résolument du réalisme classique du modèle parce qu'elles procèdent d'un tout autre esprit, celui de

l'imaginaire, du symbole, du sur-réalisme avant la lettre (fig. 28 à 41).

Faible influence romaine

Comparée à l'empreinte grecque, l'influence des monnaies romaines sur le numéraire gaulois est relativement faible et surtout très tardive. Le monnayage celtique commençant dès la fondation de Marseille et se répandant rapidement est en grande partie antérieur aux monnaies romaines. Malgré les colonies grecques les latins s'attardèrent en effet longuement dans l'usage de l'"aes rude", le "bronze brut", ne le remplaçant par des lingots coulés et marqués "aes grave" que vers-280 puis assez timidement par de vraies monnaies vers-250. Les imitations de monnaies romaines en Gaule ne précèdent que de peu la conquête. Après celle-ci le monnayage gaulois durera peu, toléré seulement pour quelques citées ayant collaboré avec l'envahisseur. Avec la pacification la prépondérance romaine devient absolue et la Gaule entre dans l'Histoire.

Une survivance.

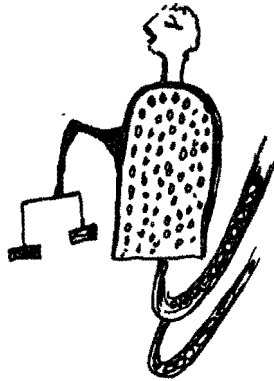
Le monnayage de type gaulois passa en Grande-Bretagne où il n'élimina pas toutefois d'anciennes pré-monnaies. César lui-même nous dit que concurremment avec les monnaies on y utilise des barres de fer d'un poids déterminés. Effectivement on a trouvé, surtout dans les régions où le monnayage celtique est peu représenté, des barres plates munies d'un étranglement terminal permettant de les attacher (fig. 38). Leur Poids est, une fois de plus, 618 gr, poids de la "mine" de la palaffite d'Onnens dont nous avons parlé plus haut, et il y a des multiples et sous-multiples.

Les rouelles.

Ces petits objets, discoïdes, plats, ajourés, parfois munis de rayons internes ou externes, de septas, de moyeux mais parfois réduits à un simple anneau lisse, sont très répandus depuis l'Age du Bronze jusqu'à l'époque romaine surtout mais perdurent très tardivement (fig. 15 à 18). J. Dechelette a abondamment démontré que ce sont des symboles solaires et que, comme tels, ils ont servi de phylactère (+), porte-bonheur ou repoussoir de maléfices. On en trouve souvent associés aux vêtements, aux colliers, aux fibules, aux ceintures, aux harnachements des chevaux aussi. Leur abondance en certaines cachettes à l'époque gauloise de la Tène, ainsi que leur association avec les monnaies celtiques dans les trésors, à Boviolles (Meuse), Amblemy (Aisne), Orrouy (Oise), leur a fait attribuer par certains auteurs un rôle monétaire. Ceci reste à démontrer. Pour des anneaux simples des associations analogues se sont rencontrées. A Fontenay-le-Comte, 30 anneaux d'or étaient associés à des monnaies pictonnes. Dans une des tombes gauloises de Boviolles (Meuse) un anneau du poids de 5,5 gr était marqué de deux points et un autre plus gros pesant exactement le double, 11 gr, était marqué de quatre points.

En opposition au rôle éventuellement monétaire des rouelles ou anneaux on a dit que certaines rouelles de plomb auraient été fabriquées en 1863 à Ploermel et Josselin (Morbihan) pour servir de fusaïoles (+). Est-ce un de mes ancêtres qui a fondu une rouelle-fusaïole à Lamoura près de St-Claude (Jura) ? Faite en plomb et crénelée, elle porte d'un côté l'inscription IEHANGRVET et de l'autre PATER 1604. L'utilisation comme fusaïole ne peut donc être niée mais ne peut toutefois être généralisée car certaines rouelles ne portent pas de perforation centrale et ne peuvent donc, de ce fait, recevoir l'extrémité d'un fuseau. La question n'est donc pas totalement résolue mais l'utilisation comme monnaie a perdu actuellement beaucoup sa vogue.

Nous avons tenté de montrer que l'invention de la monnaie n'est pas un fait d'apparition brutale mais le résultat d'une évolution lente. Les lignes précédentes doivent être prises comme une tentative de vulgarisation d'un sujet complexe. Il aurait appartenu à des spécialistes dominant de très haut cette question de se livrer à un travail de ce genre. Ils n'en ont ni le temps ni le goût. C'est donc une compilation hasardeuse, tirée de sources hétérogènes qui vous a été présentée. L'essentiel en vient du traité de J. Déchelette toujours inégalé à ce jour pour ce qui concerne la Protohistoire.



Divinité portant une balance

(Cratère mycénien d'Enkomi —

Chypre XIII siècle av. J.C.)

NOTES

(1) Les astérisques renvoient au lexique.

(2) Le poids du talent varie selon les lieux et les époques.

Voici ses rapports avec la mine, le sicle et le dragme (poids) :

Talent	Mine	Sicle	Dragme
60 mines	60 sicles	1/60 ème mine	1/100 ème mine
	100 dragmes		

Talent attique : 26 kg

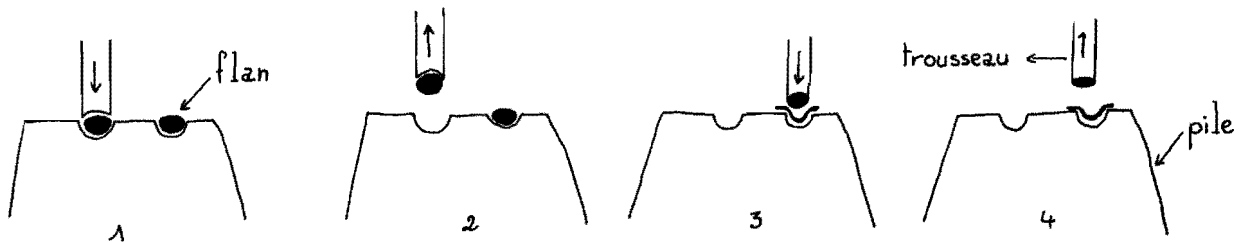
Talent babylonien : 31 kg

Mine éginète : 672 gr

Dragme : 3,24

(3) P. Grierson nie cependant l'origine commerciale de la notion de valeur et le troc lui semble "radicalement opposé" à la notion de monnaie. Cette origine serait, pour lui, dans le wergeld anglo-saxon ou ses équivalents en d'autres régions, c'est à dire le "prix d'un homme" dédomagement prévu par la loi tribale pour un meurtre : le prix du sang. L'origine serait alors juridique. Cette théorie ne nous paraît pas radicalement inconciliable avec celle que nous exposons d'autant que les monnaies chinoises et indiennes, dont nous ne parlerons pas, ont eu une naissance indépendante du monnayage anatolien.

(4) Après l'invention du coin supérieur, les monnaies concaves deviennent des raretés. Elles sont dues à l'adhérence accidentelle d'une pièce sur le coin supérieur actif au trousseau ce qui, pour la frappe suivante transforme ce coin de concave en convexe et refoule le métal au lieu simplement l'impressionner. La monnaie est alors dite "incuse".



(5) On connaît environ 80 noms de peuplades gauloises. Toutes n'ont pas de monnaies personnelles. La côte vendéenne était occupée par les Agesinates, le bocage par les Ambiliates et l'intérieur par les Pictons qui avaient leur monnayage. Duratios, chef picton dut à sa "collaboration" avec l'envahisseur d'être autorisé à émettre monnaie très tardivement. Ses monnaies portent à la fois son nom et celui de Jules. Sur les monnaies pictonnes plus anciennes, le bige des monnaies de Philippe est devenu, comme chez la plupart des cités du NO gaulois un cheval à tête d'homme (androcéphale) mais ici il est le plus souvent casqué et entre ses pattes une main dressée signe l'origine pictonne.

LEXIQUE

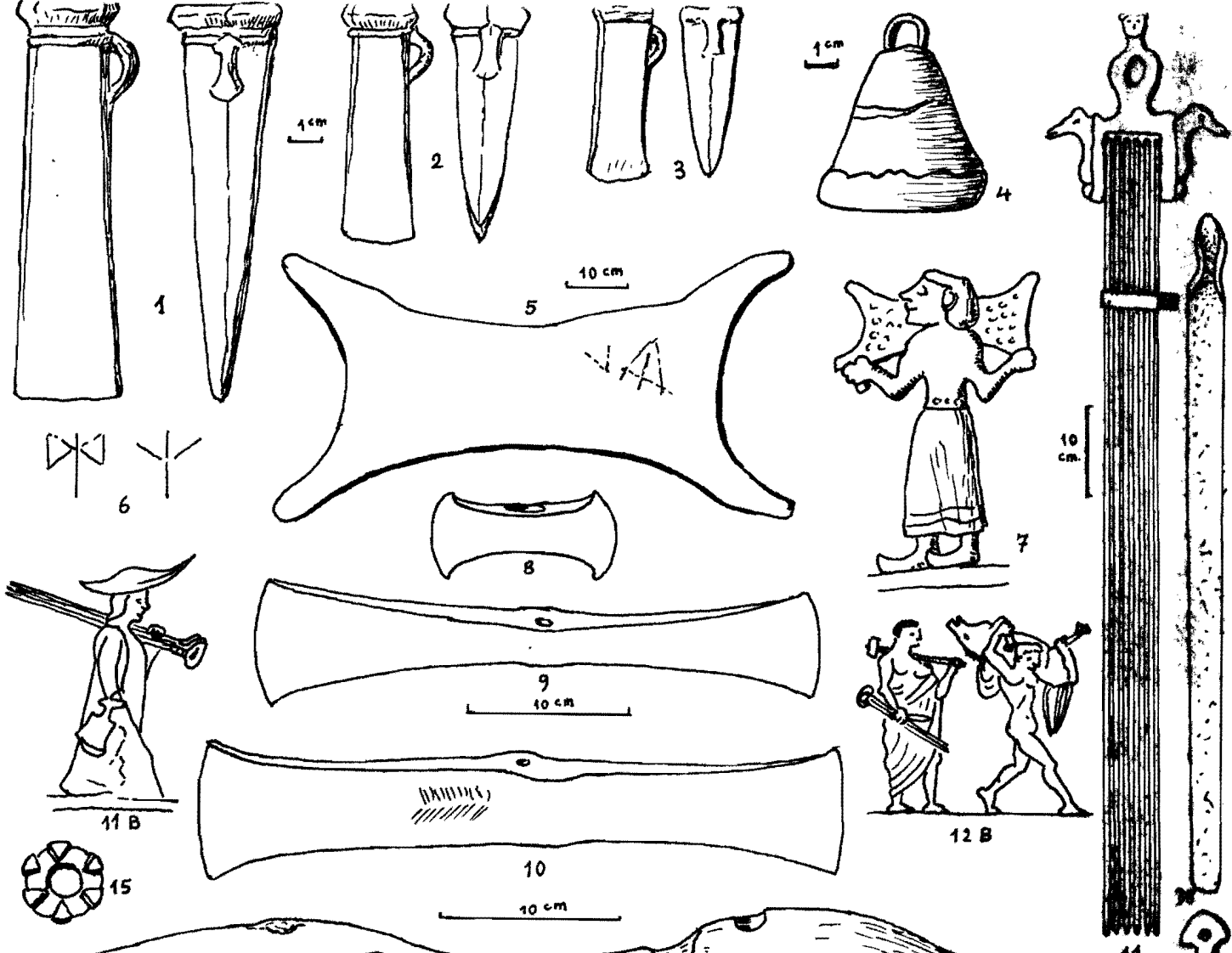
- Avatar : métamorphose sans avoir forcément un sens péjoratif.
- Bige : char antique tiré par deux chevaux.
- Brenn : chef militaire gaulois ; les pouvoirs royal, militaire, religieux pouvaient être confondus ou séparés.
- Cauris : coquilles de certains gastéropodes cypréidés (porcelaines) qui, pêchées dans le canal de Mozambique et dans les îles Maldives, servirent longtemps de monnaie à des peuplades africaines ou sud-asiatiques.
- Chypre : cette île a donné son nom , Cupros, au cuivre dont elle était le grand producteur.
- Electrum : alliage d'or et d'argent.
- Fusaïole : petit volant de terre cuite ou de métal qui enfilés sur la pointe inférieure du fuseau prolongeaient l'impulsion rotatoire donnée par les doigts de la fileuse.
- Héraion, temple de Héra, Théséon, temple de Thésée, etc...
- Linéaire A : la plus ancienne des deux écritures utilisées dans le monde créto-mycénien. Non déchiffrée contrairement au linéaire B qui est du grec archaïque.
- Manishtousou (pyramide de) : il s'agit d'un bloc de pierre dure (diorite) en forme de pyramide de 1,4 m de haut, gravé d'une charte de donation.
- Mine : unité de poids antique variant sensiblement suivant les lieux et temps. Mine éginète : de l'île grecque d'Egine (voir note 2).
- Orichalque : ce métal antique est assimilé au laiton, alliage de cuivre et de zinc.
- Phylactère : objet protecteur magique, amulette , talisman.
- Palaffites : ce sont les cités lacustres. Ces villages néolithiques et de l'Age du Bronze se situent au bord des lacs alpestres. On doute actuellement que ces constructions aient été au-dessus de l'eau supportées par leurs pieux fichés (pala fitta).
- Pierre de Yap : dans l'île de Yap (île de Micronésie), les indigènes utilisaient comme monnaie, simultanément avec des coquillages et pour des transactions importantes, des roues de calcaire de 90 cm à 1,60 m de diamètre.
- Potlach : ce nom désigne pour les ethnologues, d'après un mot indien de Colombie Britannique, une distribution solennelle de dons.
- Tyran : souverain de la Grèce antique ayant acquis un pouvoir absolu sans le tenir héréditairement.
- Wampum : chez les indiens d'Amérique du Nord, le mot wampum et bien d'autre tels que : Essurgui, Marihwa, Rassade désignaient des enfilages sur fils ou baguettes, de grains percés et polis taillés dans le test de coquillages marins ou fluviatiles divers. (Venus merceraria, une praire de la côte pacifique, un buccinum du St-Laurent sur la côte Est, entre autres). Ces objets servaient de monnaie. Contrairement aux cauris africaines dont la valeur était d'ordre magique et tenait à la ressemblance des cyprées avec le sexe féminin, le prix du wampum tenait au fini et à la belle couleur de chaque grain mais surtout à la disposition artistique harmonieuse des alternances de teintes.

La beauté des ensembles de wampum les faisaient adopter dans le costume en colliers, plastrois, bracelets, témoignant de la richesse et du bon goût du possesseur. Un sens symbolique étant attaché à chaque couleur, les wampum permettaient une certaine expression écrite.

LEGENDE DES FIGURES

1. Hache à douille : type moyen de Trehou, 12 à 13 cm de long. Typ. = Typologie
2. Hache à douille de type Couville. Longueur 7,5 cm. Typ.
3. Hache à douille de type Maure. L = 5,5 cm. Typ.
4. Poids de la palaffite d'Estavayer (lac de Neuchatel). H = 6 cm.
poids = 550 gr (incomplet). Dech.
5. Lingot de cuivre de Serra Ilixì près de Cagliari, Sardaigne. L = 81 cm
poids = 33,3 kg. Dech.
6. Marques, dont une bipenne, sur lingots de cuivre. Dech.
7. Porteur de lingot. Statuette de Kourion (Chypre), décor d'un trépied.
d'après J. Briard : "L'Age du Bronze en Europe barbare" et H; van Effebterre.
8. Hache bipenne fonctionnelle. France (British Museum). L = 16,5 cm. Typ.
9. Lingot bipenne. Petersberg près Halle. L = 34 cm. Dech.
10. Lingot bipenne. St. Nicolas-les-Cîteaux, Côte-d'Or. L = 40 cm. Typ.
11. Faisceau de broches. Région d'Ancone, Italie. L = 1 m. Dech.
- 11 b. Sacrificateur portant des broches. Situle (seau de bronze) de Certosa
Bologne. Dech.
12. Broche isolée du faisceau. Dech.
- 12 b. Sacrificateur portant des broches à poignée. Peinture d'un vase grec.
Dech.
13. Lingot en fer de Korsabad, près Ninive, Mésopotamie. Cont.
14. Lingot de fer de St. Molf, près Guérande (Loire-Atlantique). L = 28 cm.
Dech.
15. Rouelle à bossettes. Angers.
16. Rouelle à rayons. Scrupt (Marne). D = 2,6 cm.
17. Rouelle à essieu. Boviolles (Meuse). D = 4 cm.
18. Rouelle décorée, or. Epinal (Vosges). D = 1,6 cm.
19. Monnaie ionienne au mouton et son interprétation gauloise à Auriol. Sal.
20. Monnaie grecque archaïque au griffon et son interprétation gauloise à Auriol.
Sal.
21. Monnaie de Rhoda (Espagne) et son interprétation gauloise chez les
Volces tectosages (Roussillon). Dech.
22. Monnaie de Rhoda (revers) et son interprétation gauloise avec adjonction
de croissants lunaires. Dech.
23. Monnaie de Thasos et ses interprétations gauloises. Déch.
24. Revers de la monnaies de Thasos à l'Héraclès et ses interprétations
gauloises. Dech.
25. Monnaie de Marseille, Artémis, et son interprétation celtique. Sal.
26. Monnaie de Marseille au lion et son interprétation gauloise en lion-
scorpion. L.T.

27. L'Artémis grecque stylisée par les Parisii (gaulois de Lutèce). Duv.
28. Profil schématisé avec l'apparition du second oeil, peut-être dérivé du n° 27. Grande-Bretagne. L.
29. Tournoiement autour de l'oeil gauche, nez de profil à la Picasso, chez les Viromanduens (St. Quentin). L.
30. Deux yeux, un nez de profil, centrent un rayonnement dans une pièce de la région du Danube. L.
31. La statère de Philippe de Macédoine. Dech.
32. La coiffure devient envahissante chez les Unnelles (Manches). L.T.
33. Le visage se réduit encore chez les Bellovaque (Beauvais). L.T.
34. Le visage se résoud en croissants lunaires chez les Atrébates (Arras). L.
35. Il ne reste du visage qu'un oeil phylactérique chez les Trévires (Trèves). L.T.
- 36-37. Le char de Philippe II (revers) et sa mutation chez les Ambiens (Somme). L. On reconnaîtra la main de l'aurige, un cheval unique et un sanglier ajouté dessous.
38. Barre monétaire de Grande-Bretagne. L = 80 cm; 618 gr.
39. Les Baiocasses (Bayeus, Calvados) seraient les auteurs de ce cheval bondissant. L.
40. Aux Parisii (Paris) est attribué ce fringant cheval. L.T.
41. Les celtes orientaux se sont inspirés d'une monnaie macédonienne pour réaliser cet amusant cheval. L.
42. Monnaie d'Egine à la tortue marine.
43. Monnaie de Phocée au phoque et au \emptyset .
44. Face concave, avec traces de deux coups de poinçons, de la monnaie de Phocée.





43 - 44
Le phoque et les poissons de Phocée.

41.

17.

Quelques superbes avatars celtiques du bige des monnaies de Philippe II de Macédoine.

42
La tortue d'Égine.

PRINCIPAUX OUVRAGES UTILISES

- BLANCHET A. *Traité des monnaies gauloises* 1905.
- BRIARD J. *Les dépôts bretons de l'Age du Bronze Atlantique* - Rennes 1965.
- " *L'Age du Bronze en Europe barbare* - Espérides 1976.
- " et VERRON G. *Typologie des objets de l'Age du Bronze.*
Haches S.P.F. 1976.
- CHARBONNEAU J. *L'art égéen Van Oest* 1929.
- CONTENEAU G. *Manuel d'archéologie orientale* - Picard 1931.
- DECHELETTE J. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.* T. II - III - IV Picard 1913.
- DUVAL P.M. *Les celtes* - N.R.F. 1977.
- GRIERSON P. *Monnaies et monnayage.* Aubier Paris 1976.
- HOMERE. *ILLIADE ET ODYSSEE.* La Pleiade - Gallimart 1968.
- LENGYEL L. *Le secret des Celtes* - Morel Forcalquier 1969.
- LOWIE R. *Manuel d'anthropologie culturelle* - Payot 1936.
- PAGE J.W. *Les derniers peuples primitifs* - Payot 1941.
- SALVIAT F. *Les monnaies de Marseille grecque* - *Archéologia* 1978 N° 120.
- TOUR DE LA H *Atlas des monnaies gauloises* - préimpression sites 1981.
- WALTZ P. *Le monde égéen avant les grecs* - Colin 1934.
-